

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Fontaine-l'Evêque - Anderlues
Pour les années pastorales 2018 - 2022

1° Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Fontaine-Anderlues. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 4 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2017-2018, décisions qui engagent pour les 4 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Fontaine-l'Evêque et d'Anderlues, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2° L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques.

Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée.

Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain.

Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3° A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 16 septembre 2017 où il fut rappelé aux baptisés de la région pastorale de Charleroi quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Ce que nous avons ressenti lors de nos Groupes de Travail, c'est que refonder c'est aller hors, écouter, discerner et remodeler notre façon d'être signe et moyen de signifier Jésus ... et qu'il s'agit d'un processus encore et encore à recommencer !

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 4 années à venir.

3.1. Se rassembler et favoriser la communion

Beaucoup de participants étaient heureux de la profondeur des échanges vécus dans les Groupes de Travail durant cette année de Refondation, et soulignent l'envie de **vivre des choses ensemble** : célébrations, fêtes, marches,... vécues ensemble et dans la convivialité font du bien.

Ces moments partagés aident aussi à **créer l'unité**, et il y a encore des pas importants à faire dans l'unité pastorale ! Les deux qualités d'écoute et d'unité ont été plébiscitées par les Groupes de Travail. On pourrait aussi faire re-vision de vie en unité pastorale.

Le centre pastoral devrait aussi permettre plus de convivialité et de rencontre.

Nous voulons maintenir les **célébrations en unité pastorale** (Rentrée, Cendres, Jeudi Saint et Vendredi Saint, Assomption) et en vivre d'autres : Epiphanie avec partage des vœux, Toussaint, Pentecôte, et une fois par an, une assemblée avec une personnalité phare.

Nous proposons aussi de retrouver la joie et l'élan spirituel des **fêtes patronales** au sein de l'UP.

3.2. Attention aux jeunes

Nous souhaitons soutenir et encourager les **deux groupes qui permettent aux jeunes de continuer leur cheminement après la confirmation** :

- TMS (Témoins des Monts et Sources) de 9 à 13 ans
- MMS (Messagers des Monts et Sources) de 14 à 20 ans.

Nous souhaitons aussi encourager une **participation plus active des jeunes** confirmés et permettre aux jeunes d'être acteurs **lors des célébrations eucharistiques des familles**.

Mais nous devons aussi aller vers les jeunes, les écouter là où ils sont, et les rendre plus acteurs dans leur engagement.

L'unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016.

3.3. Communication

La communication est importante pour **partager le message de l'Evangile** comme pour **faire connaître la vie et les activités de nos communautés**. Elle permet aussi pour créer du lien entre les personnes. Elle doit s'adresser au plus grand nombre, pas seulement aux habitués de nos célébrations. Mais il faut aussi améliorer la communication entre les différents clochers de la paroisse nouvelle. (décrets 22 à 25)

3.4. Attention aux couples et familles

A la suite du synode diocésain des familles, dont les résolutions ont été publiées le 03 juin 2018, nous voulons **être attentifs aux familles**, leur proposer des temps de rassemblement et des activités qui leur parlent, activités mêlant le spirituel et le ludique comme lors de la clôture du synode des familles.

Nous serons plus attentifs à relayer les initiatives qui existent au niveau diocésain ou plus largement à destination des familles.

3.5. Liturgie et célébrations

La liturgie, et tout particulièrement l'eucharistie dominicale, est un lieu privilégié pour nourrir sa foi. On souhaite avoir **de belles célébrations**, accueillantes, soignées, priantes, où l'on favorise la participation de chacun.

Nous voulons développer les accents suivants :

- Le **sens du sacré** : faire grandir en chacun le goût de Dieu et de la prière.
- Des **rassemblements avec un élan spirituel** qui dynamise et sont signes de l'amour de Dieu pour nos contemporains. La communauté doit avoir un « poids » significatif pour tirer vers l'avant les plus éloignés.

Une plus grande fraternité est nécessaire dans nos assemblées. Une liturgie communautaire, fraternelle qui crée des liens est importante pour fortifier les participants et être signe d'Eglise.

- Il serait bon que chaque clocher puisse se réunir en petite assemblée dominicale pour demander aux fidèles comment mettre en route et entretenir entre nous une plus grande fraternité. Il est souhaitable que les fabriciens participent à cette assemblée.
- Tout ce qui favorise la participation et la communauté est à soutenir : aménager l'espace au moyen de panneaux amovibles, soigner le « confort » auditif et postural, encourager les fidèles à s'avancer et se rapprocher, car la proximité favorise la fraternité.
- On suggère aussi un café/débat (1/2 h) aux sorties des messes pour discerner ensemble d'une manière informelle l'Evangile et l'homélie.

La personne-relais de chaque clocher (décret 8 du synode diocésain) sera le référent qui pourra coordonner la liturgie et prendre soin de l'accueil fraternel lors des assemblées chrétiennes, en lien avec les équipes locales.

Nous souhaitons aussi encourager une **participation plus active des jeunes** confirmés et permettre aux jeunes d'être acteurs lors des célébrations eucharistiques des familles (comme évoqué déjà en 3.2.).

Les décrets du synode diocésain prévoient que « *chaque future paroisse nouvelle désignera un lieu de culte où, de manière systématique, l'eucharistie sera célébrée chaque dimanche* » (Décret 33). Actuellement, il y a encore une eucharistie dominicale dans chaque lieu de culte. A terme, nous privilégions l'eucharistie célébrée à Anderlues St-Médard à 10h30 et à Leernes à 9h30.

Une réflexion de fond doit encore être menée sur les célébrations dominicales. Nous voulons être le signe d'une Eglise vivante, dynamique, témoins du Christ ressuscité. Il faut s'y préparer en mettant l'accent sur le rassemblement, l'esprit communautaire. Nous soulignons dans ce cadre l'importance d'organiser le covoiturage.

3.6. Diaconie et solidarité

La diaconie est **témoignage de la richesse de l'amour de Dieu** qui se donne aux plus petits. Elle se déploie dans diverses directions, car la pauvreté peut être d'ordre matériel, psychologique ou spirituel. Et c'est bien dans ces différentes dimensions que l'Eglise doit être présente.

Pour porter cette dimension, il est nécessaire de créer une **équipe de diaconie et solidarité** au sein de l'UP. Cette équipe fera un répertoire de ce qui existe ; elle favorisera la collaboration avec les diverses

associations travaillant dans le domaine de la solidarité. Elle sera attentive aux besoins rencontrés pour trouver si possible le moyen d'y répondre, et veillera à l'importance de la formation spirituelle et humaine des bénévoles qui s'engagent dans ces domaines: formations à l'écoute, à l'accompagnement des personnes en fin de vie, à la visites aux malades, à leur porter la communion....

Nous souhaitons aussi constituer une **équipe de visiteurs et d'accompagnement de personnes fragilisées, en commençant par les malades**. Cette équipe sera aussi attentive à porter la communion aux personnes qui le demandent.

Lors des célébrations, on sera attentif à **sensibiliser les fidèles à la diaconie** et à les inviter à être attentifs aux autres dans leurs lieux de vie, à repérer les personnes en souffrance et en difficulté.

Une **attention aux périphéries** est aussi importante. Le Groupe de Travail qui portait cette préoccupation a d'ailleurs souhaité continuer à réfléchir la question. Des suggestions concrètes d'activité ont été proposées :

- atelier bricolage (type « repair-café ») au service des personnes âgées où en difficultés de la paroisse
- jardin bio en unité pastorale
- périple vélocipédique avec jeunes désœuvrés et adultes bénévoles de l'unité pastorale.
- une fois par an, organiser une activité ou collaborer avec les jeunes, les familles pour réaliser un des projets proposés par le GT périphéries.

3.7. Initiation chrétienne et catéchèse

La catéchèse, c'est découvrir (« devenir chrétien ») et grandir (« vivre en chrétien ») dans la Foi ; c'est rencontrer un ami, Jésus, et grandir dans cette relation au Christ ; elle est pour toute la vie.

L'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse (décret 9) coordonne la catéchèse sur l'ensemble des clochers.

Une démarche catéchétique de 3 années en continu est proposée aux enfants qui ont entre 7 et 10 ans, telle que souhaitée par le projet catéchétique diocésain, afin de les préparer à la confirmation et à l'eucharistie ainsi qu'à la vie en Eglise. Mais l'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie est aussi accueillie à tout âge.

L'initiation à la liturgie est essentielle et la messe dominicale est l'axe principal, le point d'appui de la catéchèse. Pratiquement, les familles ne connaissent pas la prière communautaire. Nous voulons continuer une pédagogie d'initiation et d'approfondissement de la liturgie. Il s'agit de chercher de nouveaux moyens pour initier à l'eucharistie.

Les messes des familles vécues 1 fois par mois initient à l'eucharistie.

Nous pensons aussi à 2 matinées festives, le dimanche, pour un éveil à la foi (au printemps, en mai ou début juin), qui seraient comme une amorce aux 3 années de KT et une première initiation (prier, chanter...)

3.8. Au service de la pastorale

3.8.1. Conseil pastoral

Un Conseil Pastoral de l'unité pastorale refondée sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'unité pastorale refondée, le 18 novembre 2018. Le conseil sera représentatif des diverses cellules de vie de l'unité pastorale où le témoignage du Christ est proposé et vécu. Comme le décret 7 le demande, le conseil pastoral sera composé de représentants des clochers et de personnes « portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise exercés sur le territoire de la paroisse sans dépendre forcément de la vie paroissiale. »

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le conseil pastoral sera un « lieu privilégié d'échange et de discernement avec l'EAP, à propos de la mise en œuvre de la mission de l'Eglise

pour la population habitant le territoire de la paroisse (Unité pastorale) » (Décret n° 7). Sa dynamique s'inspirera du document diocésain *Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse* paru en janvier 2016.

Pour les quatre années à venir, les instances suivantes seront rendues présentes au conseil pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

Les clochers :

- Anderlues St Médard
- Anderlues Ste Thérèse
- Fontaine-l'Evêque St Christophe
- Fontaine-l'Evêque St Vaast
- Forchies-la-Marche Sacré-Cœur
- Forchies-la-Marche Ste Vierge
- Leernes St Martin

Les secteurs :

- Equipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse
- Equipe diaconie (à créer)
- Liturgie
- Equipe funérailles
- Chorales
- Visiteurs de malades (à créer)
- Migrations
- Relais-Jeunesse
- Enseignement et pastorale scolaire
- Fabriques d'Eglise de Fontaine
- Fabriques d'Eglise d'Anderlues
- ASBL
- Oecuménisme

Les personnes désignées pour les 4 ans à venir dans chacune de ces instances figurent en annexe de ce carnet de route. Les personnes-relais des clochers reçoivent une certification de notre Evêque.

3.8.2. L'Equipe d'Animation Pastorale

Le 18 novembre 2018, lors de la célébration de lancement de l'unité pastorale refondée, une EAP remaniée sera envoyée en mission pour 4 ans. Sa composition figure en annexe de ce carnet de route.

3.8.3. Le centre pastoral

Le centre pastoral se situe Place de Wallonie, 16 à Fontaine-l'Evêque. Une enseigne le signalant et l'identifiant clairement sera posée et inaugurée rapidement.

3.8.4. La gestion du temporel

Des **Groupements de Fabriques d'église** existent dans nos deux communes de Fontaine-l'Evêque et Anderlues, permettant d'échanger et d'unifier les points de vue dans le dialogue avec la Commune. On perçoit bien la fragilité actuelle de nombreuses Fabriques et dès lors le besoin de mutualiser les compétences.

La perspective du rapprochement des ASBL paroissiales en **une seule ASBL pour la paroisse nouvelle** est un objectif important. Il sera important de bien impliquer dans cette ASBL les gestionnaires locaux qui s'investissent avec passion et conviction, pour éviter toute déresponsabilisation dans la gestion locale.

Un travail de réflexion sur le patrimoine immobilier des paroisses a déjà été mené, pour discerner quels seront les bâtiments à privilégier pour la pastorale et la solidarité dans l'avenir.

Pour les fabriques et les paroisses, nous suggérons de partager nos expériences en créant **une base de données** des entrepreneurs et fournisseurs crédibles et sérieux, afin que tous les gestionnaires puissent facilement trouver des personnes fiables pour les petits ou gros travaux à effectuer.

4° A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place d'une équipe liturgique (décret 9, cf. fiche « liturgie »).
- 2) Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
- 3) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 4) Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- 5) Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- 6) Formations à la prière (décret 36).
- 7) Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- 8) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- 9) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5° Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 4 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Fontaine-Anderlues pour les 4 ans à venir, à dater de ce 18 novembre 2018.